إشكالية تعددية المعنى في ظاهرة السك اللغوي

هبة هلال*، شهلا بولص، طارق اسحق*****

*طالب دراسات عليا (ماجستير)، قسم اللغة الفرنسية، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة حلب

** مدرس قسم اللغة الفرنسية، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة حلب

*** مدرس قسم اللغة الفرنسية، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة الفرات

ملخص:

يسيطر مفهوم تعدد المعاني الذي تتشابك فيه عدة مفاهيم على آلية عمل التعابير الجامدة. ومن بين هذه المفاهيم، نذكر مفهوم تعدد الوحدات المعجمية والتلاعب بالكلمات والاقتصاد اللغوي، إلخ. يُعرَّف تعدد المعاني على أنه إسناد عدة معانٍ لنفس المفردة اللغوية. لكن تعدد المعاني ليس مفهوماً ملازماً للكلمات أحادية المعنى. يلتحق مفهوم تعدد المعاني بالأحرى بمجالات أخرى في البحث، كما هو الحال مع التعابير الجامدة التي يتم فيها إنشاء معنى جديد جنبًا إلى جنب مع معناها الأولي. فالأمر يتعلق بالتعابير الجامدة ذات المعنى المتعدد على نحو خاص، بما إنها تمتلك على الأقل، المعنى الحرفي والمعنى المجازي (ازدواجية المعنى) كعبارة (يلعب بالنار). تقتضي عبارات من هذا النوع قراءة مزدوجة تعود بشكل أساسي إلى بنيتها اللغوية المتعددة.

الكلمات المفتاحية: علم العبارات، السك اللغوي، تعدد المعاني، تعدد الوحدات المعجمية، التلاعب بالكلمات، ازدواجية المعنى، ثنائية، الاقتصاد اللغوي، فك العبارات الجامدة.

ورد البحث للمجلة بتاريخ 2023/6/14

قبل للنشر بتاريخ 2023/08/9

La problématique de la polysémie dans le figement

Hiba Hilal*, Chahla Boulos, Tarek Issac*****

*Étudiante en master, Département de français, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Alep, Alep, Syrie

** Prof., Dépt de français, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Alep, Alep, Syrie

*** Prof., Dépt de français, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Al-Furat, Alep, Syrie

Résumé :

Le fonctionnement des expressions figées est présidé par le concept de polysémie dans lequel plusieurs notions s'enchevêtrent. Nous citons, entre autres, la polylexicalité, les jeux de mots, l'économie linguistique, etc. La polysémie se définit comme le fait d'attribuer à une même signe linguistique plusieurs acceptions. Mais la polysémie n'est pas intrinsèque aux unités monosémiques. *A fortiori*, elle comprend d'autres champs d'investigation, comme c'est le cas des expressions figées dans lesquelles un nouveau sens se crée à côté de leur sens primaire. Il est question de figements typiquement polysémiques (une dualité sémantique), puisqu'ils ont au moins deux sens, le sens propre et le sens figuré, comme l'expression (jouer avec le feu). De telles expressions polysémiques impliquent alors une double lecture due essentiellement à leur structure polylexicale.

Mots-clés : phraséologie, figement, polysémie, polylexicalité, jeu de mot, dualité sémantique, dichotomie, économie linguistique, défigement.

Reçu le 14/6/2023
Accepté le 9/08/2023

Introduction :

La question de sémantisme a fait l'objet de nombreuses études en linguistique, principalement dans la discipline dite "la phraséologie." Les séquences figées posent une certaine problématique au niveau du sens en tant qu'unités discursives. Cet article a pour objet de mettre en évidence la problématique de la structure sémantique de quelques expressions figées, notamment celles qui ont une double lecture. Le dédoublement interprétatif va donner à ces expressions un caractère polysémique. C'est sur ce concept surnommé la polysémie que nous hiérarchiserons l'article présent.

L'intérêt de cet article réside dans le métissage sémantique imposé par la dichotomie : sens propre / sens figuré. Ce qui peut être un incident pour d'autres phénomènes avec lesquels la polysémie se cloisonne, comme le défigement, d'où l'utilité de ce mécanisme polysémique qui s'établit comme moteur primordiale pour interpréter des expressions figées.

Nous définirons en premier lieu le phénomène de figement ainsi que la polysémie. En deuxième lieu, nous passerons en revue les caractéristiques principales du figement pour nous arrêter sur leur côté sémantique, celui de "la non-compositionnalité sémantique". En dernier lieu, nous voudrons évoquer la mise en relation de la polysémie avec d'autres mécanismes, à savoir la polylexicalité, les jeux de mots et l'économie linguistique.

Dans notre démarche, nous nous appuierons sur des exemples tirés d'expressions figées qui ont un double sens. La dualité sémantique s'intègre généralement sous l'angle de la polysémie qui fonctionne comme un indicateur essentiel dans le processus du figement. Nous ajoutons que notre propos est de se plier à la dimension sémantique en traitant les expressions en jeu et de cerner de plus près la notion de polysémie qui, malgré les nombreuses approches reliées à la polysémie, demeure un concept flou.

1. Concepts de base :

Pour bien délimiter le concept de polysémie, il importe de rappeler que le figement s'intègre plus précisément dans le domaine de la phraséologie. Mais qu'entendons-nous par phraséologie ? La phraséologie se définit comme une branche de la lexicologie qui s'intéresse à toutes les suites de mots composées d'un ou de plusieurs syntagmes ayant un sens sous-jacent et dans lesquels ont été regroupés

tous les types de l'énoncé : les locutions, les expressions figées, les collocations, les idiomes, les proverbes, les clichés et les stéréotypes.

À son tour, le figement est un groupe de mot constituant un bloc qui ne peut être ni modifié ni interprété au pied de la lettre, mais plutôt il porte un sens par son tout. Les figements se distinguent par des traits définitoires, comme la polylexicalité, la non-compositionnalité sémantique ou l'opacité sémantique, la restriction morphosyntaxique et le blocage des paradigmes synonymiques. C'est ce que signale Franck Neveu en proposant cette définition : « On appelle figement un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale (ex. un cordon bleu, une caisse noire, un nuage de lait, à bout de forces, de gaieté de cœur). »[1]

Nous passons maintenant à la polysémie, la notion à laquelle l'article sera consacré. Dans son ouvrage intitulé "Essais de sémantique", le linguiste Michel Bréal a réemployé le concept de polysémie qui a été forgé par l'orientaliste et le linguiste français Joseph Halévy : « Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret… »[2] Selon M. Bréal, le concept susmentionné prend un caractère culturel et civilisé, car avec les progrès de la société, les mots acquièrent plusieurs sens nouveaux. De ce fait, le linguiste voit que les unités linguistiques seront chargées de deux sens : un sens conventionnel et un sens figuré. Ce qui est à noter aussi, c'est que Bréal attribue la polysémie aux unités monolexicales. Consultons une autre définition du mot polysémique : « Il présente une pluralité d'acceptions (ou sémèmes) correspondant à des emplois différents (un même signe pour plusieurs signifiés) ; les acceptions d'un polysème sont reliées entre elles. »[3] Si nous prenons ladite définition *lato sensu*, la polysémie est un trait d'une unité linguistique ayant plusieurs acceptions ou un faisceau de sèmes (dans la terminologie de François

(1) NEVEU Franck, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin, 2004, p. 132.
(2) BRÉAL Michel, *Essais de sémantique*, Paris : Librairie Hachette et Cie, 1897, p.143.
(3) LEHMANN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie* : Paris, Armand Colin, 2003, 2e éd., p.71.

Rastier)[1]. Un rapport sémique s'entretient entre les acceptions d'un mot polysémique. C'est ce rapport sémique qui permet de ne pas confondre la polysémie et l'homonymie.

1.1 Polysémie et polylexicalité :

- Comprendre le mécanisme des expressions figées :

Avant d'esquisser une approche sémantique du figement, nous nous demandons pourquoi on relie la polylexicalité avec la polysémie.

En fait, l'étude des séquences figées relèvent autant de la lexicologie que de la sémantique. Selon G. Gross, la polylexicalité est un point de repère qui nous indique s'il s'agit d'un figement.[2] Généralement, la polysémie s'attache à sa dichotomie : "la polylexicalité", car corrélativement, une unité composée de plusieurs mots implique souvent une lecture dédoublée. Cette dualité sémantique des expressions figées impose deux interprétations. La première est celle qui résulte directement des éléments constitutifs de l'expression (la compositionnalité sémantique). La seconde se base sur une certaine synthèse sémantique pour arriver au sens figuré ou contextuel (la non-compositionnalité sémantique).

Dans cet esprit, nous faisons traditionnellement un *distinguo* entre deux types de sens, dont l'un est explicite et l'autre est implicite. Par ailleurs, il se peut que certaines expressions aient à la fois deux acceptions : transparente et opaque, comme dans l'exemple typique cité par Gaston Gross : « Les carottes sont cuites »[3] Du point de vue sémantique, la difficulté de l'appréhension de l'exemple précédent est due à l'existence de deux interprétations où le destinataire recourt à l'une de ces dernières selon le contexte. L'une est mot-à-mot (ces légumes ont été bien faits) et l'autre est figurée où nous pouvons parler d'un énoncé figé sémantiquement et contrainte lexicalement (il n'y a plus aucun espoir). De plus, il est à souligner qu'une fois les expressions sont sémantiquement figées, elles seront aussi

(1) RASTIER François, VALETTE Mathieu (2009) « De la polysémie à la néosémie », *Texto*, [En ligne], Volume XIV, n°1, 2009, [http://www.revue-texto.net/index.php/http:/www.revue-texto.net/1996 2007/Archives/Parutions/Archives/Parutions/Archives/Parutions/Archives/Parutions/ Parutions/Parutions/Parutions/Archives/Parutions/Parutions/Parutions/Parutions/Marges/index.php?id=2119], (Consulté le 22/05/2022).

(2) GROSS Gaston, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys, 1996, p. 9.

(3) *Ibid*. p. 11.

syntaxiquement figées, d'où l'idée de la corrélation entre les deux aspects sémantique et syntaxique.

Par le biais de la polylexicalité, en *sus* du sens des éléments constituants de la phrase, un nouveau sens se crée. Dans ce cadre, nous pourrions parler de ce qui s'appelle une superposition sémantique. Autrement dit, les composants de l'expression participent d'une façon ou d'une autre au sens global de l'unité polylexicale. Il s'agit ici d'un élargissement au niveau du paradigme du lexème puisqu'il entretient de nouvelles relations sémantiques figurées en se combinant avec les autres éléments de la phrase. À vrai dire, selon une vision distributionaliste, le fait de combiner des unités déjà existantes dans l'axe syntagmatique engendre un nouveau rapport sémantique entre les éléments de la phrase. Pour ce qui est d'un sens global, Salah Mejri opte pour un dédoublement de sens au lieu de la polysémie[1] : « […] une SF (séquence figée), puisqu'elle est de nature syntagmatique, possède structurellement un sens premier, celui qui correspond au sens compositionnel (ou littéral), déductible de celui des constituants, et un sens global qu'on attribue à la séquence en tant qu'unité polylexicale. »[2] L'unicité du signifié et la pluralité du signifiant forme la notion du sens non-compositionnel : « Les unités polylexicales relèvent le plus souvent du figement dans la mesure où elles se caractérisent par une certaine globalité sémantique. »[3]

À travers ce constat, nous remarquons la corrélation de ces deux dichotomies : la polylexicalité *vs* la polysémie, le critère syntaxique va de pair avec celui de la sémantique. Plusieurs linguistes ont évoqué ces deux concepts, nous citons : G. Gross, S. Mejri, G. Kleiber et G. Gréciano à qui nous devons la notion de polylexicalité.

Sur le plan sémantique, bien que la notion de l'opacité d'une expression figée soit ainsi bien rattachée à la non-compositionnalité de son sens, il arrive que nous rencontrions des expressions ayant un sens non-compositionnel et transparent en même temps. Les exemples suivants relèvent d'un problème de la double structure sémantique, où l'expression sera prise au sens propre (désormais SP) puis au sens

(1) MEJRI Salah « Polysémie et polylexicalité » *Syntaxe et Sémantique*, Presses Universitaires de Caen, n°5, 2003, pp. 20-21.
(2) MEJRI Salah, 20003 *Ibid*.
(3) OUESLATI Lassâad, "Unités monolexicales et unités polylexicales : entre équivalence sémantique et synonymie, le cas des adverbes", *Équivalences*, nº 1-2, 2005, pp. 43-72.

figuré (désormais SF). Nous serons en présence d'expressions polysémiques telles que :

– *Baisser les bras.*

Abaisser les bras (partie du corps) / abandonner, ne plus lutter, céder.

– *Après la pluie, le beau temps.*

Après qu'il y aura eu de la pluie, il y aura du soleil / Après chaque situation difficile, il y aura une fin.

– *Jouer avec le feu.*

S'amuser avec le feu / Situation d'une personne qui se comporte d'une manière imprudente pouvant entraîner des conséquences malheureuses.

– *Se jeter à l'eau.*

Se lancer dans l'eau d'un seul coup / Prendre une décision qui paraît risqué.

– *Jeter de l'huile sur le feu.*

Mettre de l'huile sur le feu / Aggraver une situation intentionnellement, inciter à la dispute.

– *Un mouton noir.*

Un animal dont la couleur est noire / Personne perçue comme indésirable dans un groupe.

– *Tourner autour du pot.*

Faire un mouvement circulaire autour du pot / Hésiter à dire les choses franchement et ne pas parler du vrai sujet.

À la lumière de ces exemples abordés, nous pouvons faire plusieurs constats :

- Ces expressions polylexiques dont le sens est imagé sont de type idiomatique et elles sollicitent à la fois un sens propre et un sens figuré. (Une dualité sémantique)
- Le sens propre (primaire) relève des éléments constituant le groupe de mots, alors que le sens figuré (global) est prédictible à partir de tous ses éléments.
- Le trait distinctif de ces expressions dites "idiomatiques", c'est qu'elles sont, d'une part, particulières à une certaine langue et intraduisibles mot à mot. D'autre part, elles indiquent leur appartenance au patrimoine socioculturel de la langue.
- Du point de vue cognitif, les idiomes constituent un obstacle pour ceux qui ne sont pas locuteurs natifs, c'est ce qui explique la nécessité d'avoir des connaissances extralinguistiques.
- Chaque exemple impose deux structures, la première est libre et l'autre est figée. En conséquence, le sens figuré de la structure figée

sera dérivé du sens premier de la structure libre.

- Il est utile de ne pas isoler la structure libre de celle figée, car il y a un continuum entre elles. (La dualité structurelle)
- Les deux structures en jeu sont fondées sur une ressemblance implicite dégagée par un procédé rhétorique nommé "la métaphore".
- La première structure est d'un sens compositionnel et se calcule directement à partir de ses constitutifs. Mais ce n'est pas le cas de la deuxième structure dont le sens est non-compositionnel, dans la mesure où nous arriverons à un sens ambigu et bizarre si nous interprétons les composants de l'expression au pied de la lettre.
- Pour identifier le sens, il faut se référer aux mécanismes polysémiques (l'extension sémantique) comme les figures de rhétorique par lesquelles le champ référentiel de l'expression sera affecté.
- Dans son principe, le sens imagé contient un indice ou bien un indicateur du sens concret, ce qui affirme l'intersection entre les deux sens susmentionnés.
- Puisque les unités polylexicales fonctionnent comme des unités linguistiques simples avec un sens conventionnel, les unités polylexicales semblent susceptibles d'être polysémiques.

Cette figure va schématiser notre visualisation concernant la question de dualité sémantique :

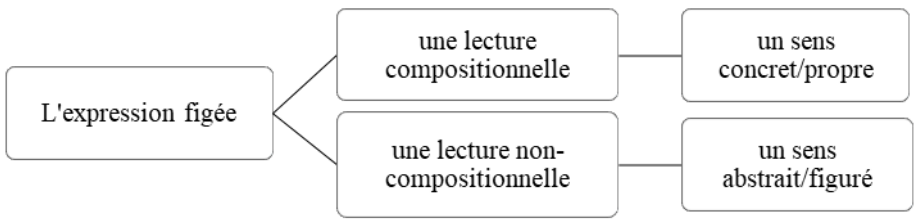

(La dualité sémantique)

Reste à indiquer que la compréhension du sens global d'une expression idiomatique reste conditionnée par le co(n)texte et la situation d'énonciation. C'est pourquoi l'opacité pragmatique est considérée comme l'un des obstacles que rencontre le destinataire, notamment l'étranger, au contraire du locuteur natif : « Au niveau sémantique, les mots qui constituent une lexie complexe n'ont pas

d'autonomie contextuelle, si bien que le parcours interprétatif attribue un sens à la lexie, mais non à ses composants. »[1] D'autres facteurs interviennent dans l'absorbation du sens, tels que les facteurs sociaux et psychocognitifs qui prennent en considération le rôle de l'apprentissage et de la mémorisation des expressions idiomatiques de la part de l'interlocuteur.

D'ailleurs, la coexistence du sens littéral et figuré nous amène à un autre problème, celui d'un jeu de mot qui est alimenté par le concept de la polysémie.

1.2 Polysémie et jeux de mots :

Les séquences polysémiques font l'objet aussi d'un jeu de mot fondé sur le calembour qui s'opère sur l'axe paradigmatique où se réalise une double lecture. Nous trouvons nécessaire d'emprunter la définition de la polysémie à Pierre Guiraud : « Les mots peuvent avoir plusieurs sens : sens propre et sens figuré, sens concret et sens abstrait, sens général et sens particulier, etc. »[2] Dans ce contexte, le repérage d'un sens n'est pas toujours une chose facile à faire, car certains figements prêtent à confusion en constituant une sorte de *quiproquo* : « C'est la source des meilleurs calembours ; dans la mesure où les meilleurs seraient les plus cohérents et les plus adéquats. »[3] Dans le cas d'une telle ambiguïté, comme nous venons d'indiquer *supra*, il importe de dresser des liens avec le contexte qui est une condition *sine qua non* pour décoder le sens.

Dès que nous serons tombés sur tels figements ludiques, nous dirons qu'il s'agit d'un procédé néologique connu sous l'étiquette du défigement. Ce dernier est connu pour son détournement de l'ensemble du sémantisme de l'expression figée pour en créer une nouvelle expression détournée (deux sens se superposent : le sens de l'expression de base et celui de l'expression défigée). Selon Aude Lecler[4], le défigement se devise en deux types : le défigement non marqué formellement et le défigement formellement marqué. Les expressions idiomatiques analysées au-dessus se classent sous le

(1) RASTIER François, Défigements sémantiques en contexte, dans Michel MARTINS-BALTAR (dir.), *La locution : entre langue et usages*, Lyon : ENS Éditions, 1997, p. 308.

(2) GUIRAUD Pierre, *Les Jeux de mots*, Paris : Presses Universitaires de France, 1976, 1re éd., p. 10.

(3) GUIRAUD Pierre *Ibid*. p. 10.

(4) LECLER Aude, « Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? », *Cahiers de praxématique*, no 46, 2006, pp. 43-60.

premier type en raison de leur complexité polysémique. Nous admettons qu'il existe une interaction entre le sens explicite et celui implicite. Cette interaction se métamorphose en dissolution sémantique. Rejoignons F. Rastier qui trouve que : « La "perte", ou du moins les remaniements sémantiques liés au figement ont été souvent décrits, sans d'ailleurs que l'on dispose d'une théorie générale panchronique. »[1]

Du point de vue pragmatico-sémantique, il se peut que des figements soient plus compliqués, dans ce cas-là, l'énonciataire a besoin d'un co(n)texte pour l'aider à divulguer toute sorte d'ambigüité et à déchiffrer la bonne signification pour que celle-ci soit actualisée en discours : « Ainsi, les défigements sont particulièrement intéressants pour étudier les relations sémantiques en contexte ».[2] Donc, le co(n)texte est conçu comme le seul indicateur pour le type non marqué formellement.

1.3 Polysémie et économie linguistique :

Le fait de surcharger les figements de plusieurs couches sémantiques est un révélateur d'une autre notion corollaire qu'est l'économie linguistique. « Si, dans un cas, la dissymétrie sémiotique fait pencher les données du côté du signifiant (séquences figées), dans d'autres, elle le fait du côté du signifié (la polysémie). Une telle approche met l'accent sur un principe d'économie générale du système. »[3]

La polysémie répond alors au principe de l'économie linguistique au même titre que le figement : « C'est par condensation que les séquences se fixent dans des emplois particuliers et globaux ; son caractère économique en fait un excellent outil pour le recyclage du lexique. »[4] Le principe de l'économie de la langue s'organise principalement sur deux niveaux qui vont ensemble : la syntaxe et la sémantique. Les unités phraséologiques obéissent aux normes de l'économique langagière, cela s'explique par le remploi des unités lexicales déjà existantes dans une nouvelle moule syntaxique figée. Pour Henri Frei, le figement se présente sous les deux termes "la brachysémie et la brachylogie" pour marquer les brièvetés sémantique

(1) RASTIER François, 1997, *Ibid*., p. 307.
(2) RASTIER François, 1997*Ibid*. p. 324.
(3) MEJRI Salah, 2003, *Ibid*.
(4) MEJRI Salah, « Figement, néologie et renouvellement du lexique », *Linx*, n°52, 2005, pp. 163-174.

et formelle. De même, il fait allusion à l'économie linguistique : « Le mécanisme de la brachysémie ou brièveté sémantique, qui est le figement d'un syntagme, c.à.d. d'un agencement de deux ou plusieurs signes, en un signe simple, […] Le phénomène présente deux faces successives, une face sémantique et une formelle, […] »[1] En plus, « […] dans la réalité concrète les deux aspects – brachysémie et brachylogie – sont trop solidaires pour se concevoir séparément. »[2]

En guise de conclusion :

La question de la polysémie dans la sphère du figement pose une certaine problématique à plus d'un titre :

– La polysémie reste une notion difficile à circonscrire du fait qu'elle traverse l'approche sémantique pour englober une autre approche, comme celle relevant de l'énonciation et la pragmatique.

– Il ne suffit pas d'avoir recours aux mécanismes de la rhétorique pour que l'interlocuteur puisse décrypter le bon sens de l'expression. En *sus* de ses connaissances linguistiques, l'interlocuteur doit faire appel de préférence à ses connaissances extralinguistiques.

– Parler d'un figement, cela signifie qu'il faut le retenir comme tel en bloc. Dans ce cadre, la dimension mémorielle paraît cruciale dans le repérage des figements polysémiques.

– Pareillement au figement, la polysémie est un concept inhérent au fonctionnement de la langue.

– La polysémie peut être exploitée comme un outil ludique pour certains buts intentionnels.

– La globalisation sémantique qui résulte de la polylexicalité a pour objet d'économiser l'unité lexicale sur deux niveaux : formel et sémantique, ce qui signifie que la polysémie est au service du figement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] BRÉAL M., 1897 -**Essais de sémantique**. Librairie Hachette et Cie, Paris, 349.

[2] GROSS G., 1996 -**Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions.** Ophrys, Paris, 143.

[3] GUIRAUD P., 1976 -**Les Jeux de mots**. Presses Universitaires de France, Paris, 1re éd., 125.

(1) FREI Henri, *La grammaire des fautes*, Genève-Paris : Slatkine Reprints, 1993, p. 109.

(2)FREI Henri, *Ibid*., p. 110.

[4] LECLER A., 2006 -**Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ?.** *Cahiers de praxématique, n^{o}* **46**, 43-60.

[5] LEHMANN A., MARTIN-BERTHET F., 2007 -**Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie**. Armand Colin, Paris, 2^{e} éd., 214.

[6] MEJRI S., 2003 -**Polysémie et polylexicalité.** *Syntaxe et Sémantique***,** Presses Universitaires de Caen, n°**5**, 20-21.

[7] MEJRI S., 2005- **Figement, néologie et renouvellement du lexique**. *Linx*, n°**52**, 163-174.

[8] NEVEU F., 2004 -**Dictionnaire des sciences du langage**. Armand Colin, Paris, 317.

[9] OUESLATI L., 2005 -**Unités monolexicales et unités polylexicales : entre équivalence sémantique et synonymie,** le cas des adverbes, Équivalences, n^{o} 1-2, 43-72.

[10] RASTIER F., 1997 -**Défigements sémantiques en contexte**, In : MARTINS-BALTAR M., (dir.), La locution : entre langue et usages, Lyon, ENS Éditions, pp. 307-329.

RÉFÉRENCES WEBOGRAPHIQUES

[1] RASTIER F., VALETTE M., 2009 -**De la polysémie à la néosémie**, *Texto*, [En ligne], Vol. XIV, n°**1**, [http://www.revue-texto.net/index.php/http:/www.revue-texto.net/1996 2007/Archives/Parutions/Archives/Parutions/Archives/Parutions/Archives/Parutions/Parutions/Parutions/Parutions/Archives/Parutions/Parutions/Parutions/Parutions/Marges/index.php?id=2119], (Consulté le 22/05/2022).